

# RESEAU ECOLOGIQUE EUROPEEN

# Un réseau écologique cohérent de sites naturels,

mis en place en application des directives « Oiseaux » et « Habitats », assurant une représentativité suffisante d'habitats et d'espèces le plus souvent rares ou en danger

Objectif: maintenir les habitats et espèces d'IC figurant dans les différentes annexes en bon état de conservation tout en tenant compte des besoins économiques, sociaux et culturels, dans une logique de développement durable



# La directive « habitats, faune, flore » : Directive

du Conseil CEE n° 92/43 du 21 mai 1992

concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages

Objectif : assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable, les habitats naturels et les espèces de faune et de flore sauvages d'intérêt communautaire

<u>Champ d'application</u>: habitats naturels, habitats d'espèces, espèces animales de vertébrés (en plus des oiseaux) et d'invertébrés et espèces végétales



Les types d'habitats ou d'espèces concernés par la désignation de sites sont :

- issus de l'annexe I et II de la Directive
- peuvent être **prioritaires** ou non

-> pour les **habitats prioritaires**, la responsabilité en terme de conservation est très importante !

# La directive « oiseaux »

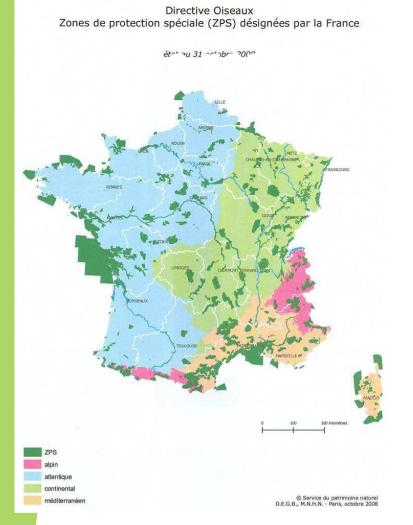
Directive du Conseil CEE n° 79/409 du 2 avril 1979 modifié par la Directive n° 2009/147/CE du 30 novembre concernant la conservation des oiseaux sauvages

Objectif : conservation de toutes les espèces d'oiseaux vivants naturellement à l'état sauvage en Europe

Champ d'application : oiseaux, œufs, nids et habitats







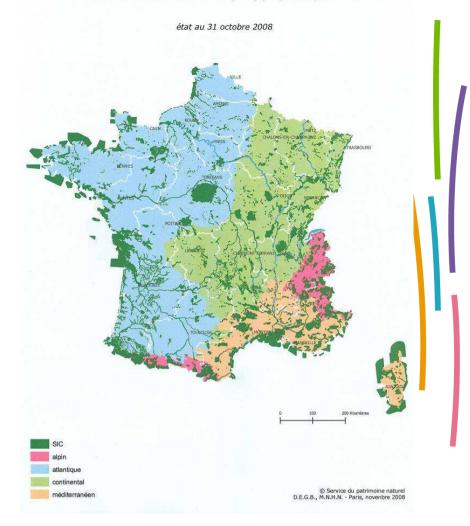


384 Zones de protection spéciale (ZPS)

4,3 M ha terrestre

3,4 M ha marin



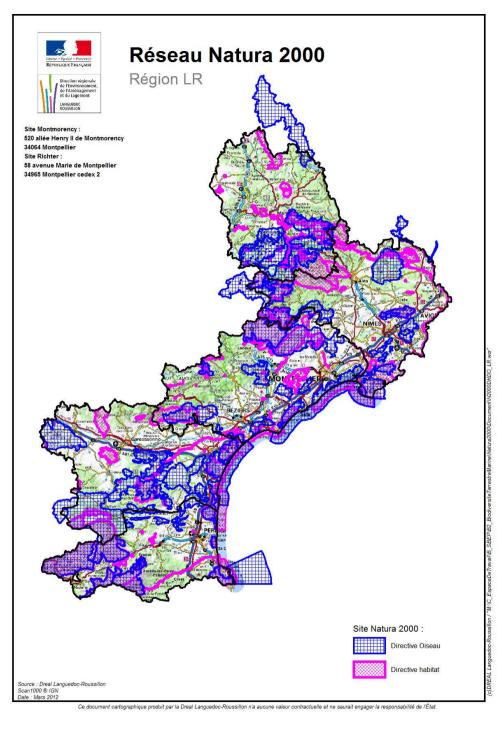


### Directive « Habitats »:

1369 sites (ZSC, SIC et pSIC)

4,6 M ha terrestre

2,7 M ha marin



Département	Nombre de sites total	Nombre de sites coordonnés par le	
Aude	33	26	
Gard	39	26	
Hérault	51	41	
Lozère	20	16	
PO	26	25	
Total	169	134	

# Au total 151 sites:

- 102 au titre de la DH
- 49 au titre de la DO
- = 33% de la surface régionale



Site Montmorency : 520 allée Henry II de Montmorency 34084 Montpellier Site Richter : 58 avenue Marie de Montpellier 34965 Montpellier cedex 2

### **REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON**

NATURE BIODIVERSITE 908 communes concernées par NATURA 2000

Plus de 900 communes concernées par Natura 2000



Ce document cartographique produit par la Dreal Languedoc-Roussillon n'a aucune valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de l'Étail

# Natura 2000 : comment ça fonctionne



La désignation des sites Natura 2000 **Directive Directive** « Habitats» « Oiseaux » **Projet ZPS Projet pSIC** Projet de Zone de Protection Spéciale Projet de proposition de Site d'Importance Communautaire Consultation réglementaire pSIC Proposition de Site d'Importance Communautaire Proposition par la France à l'Europe Décision de la Commission européenne SIC Site d'Importance Communautaire Arrêté ministériel de désignation **ZPS ZSC** Zone Spéciale de Conservation Zone de Protection Spéciale Réseau NATURA Information de la Commission 2000 européenne = ZPS + ZSCde l'Environnement de l'Aménagement LANGUEDOC

# La gestion des sites Natura 2000 :

# Basée sur trois outils :

- La concertation autour d'un comité de pilotage qui suit
   l'élaboration et la mise en œuvre d'un document d'objectifs
- Le document d'objectifs et les actions contractuelles proposées
- La prévention des dommages à travers le dispositif
   d'évaluation des incidences



# Le DOCOB



- avec l'appui d'experts (BE, association...)
- avec la participation du comité de pilotage (COPIL) Natura 2000

### Il définit la stratégie de gestion durable du site :

- diagnostic, état des lieux (TI)
- enjeux et objectifs de conservation (TI)
- objectifs de gestion et plan d'actions (TII)

Il est approuvé par le préfet





# Les informations minimales disponibles pour chaque site

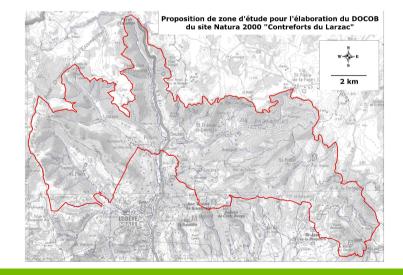
- Le formulaire standard de données

(FSD) cation, localisation et description du site

- Activités économiques dans le périmètre
- Habitats d'intérêt communautaire
- Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire

Superficie/Population État de Conservation Prioritaire ou non

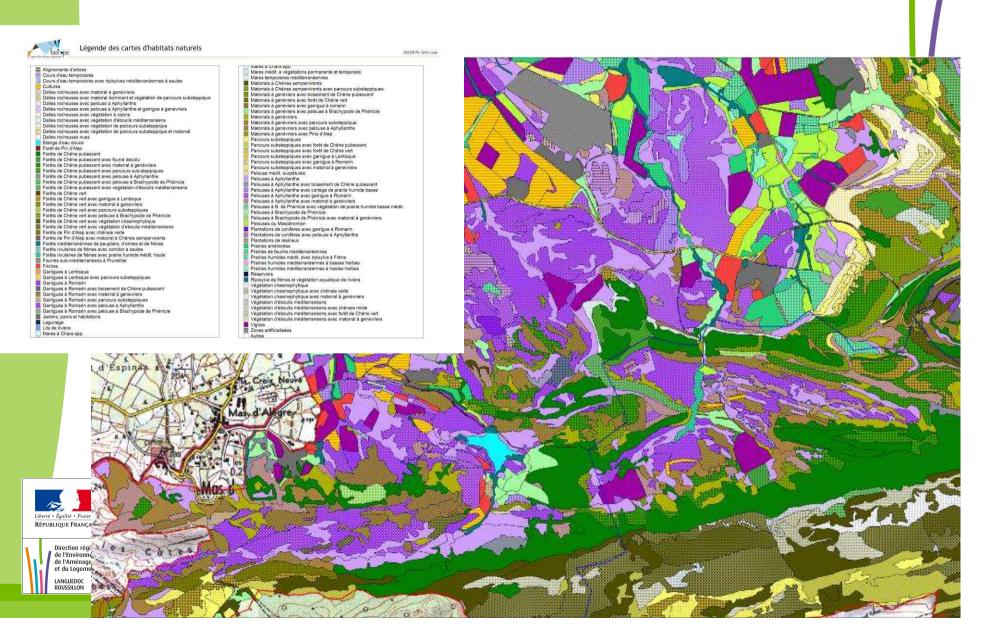
- Le périmètre transmis





# - dans le document d'objectifs :

- une cartographie des habitats d'IC et habitats nature s



# Habitats de chasse potentiels du Rhinolophe euryale Document d'objectifs du Sile Natura 2000 Fit 9101461: "Grafte de La Valeite"

Utilisation de la grotte par les chauvessouris les plus régulièrement rencontrées

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	aout	sept.	oct.	n <mark>ov</mark> .	déc.
Minioptère de Schreibers											•	
Petit Murin												
Grand Rhinolophe												
Petit Rhinolophe												
Rhinolophe euryale												
Murin à oreilles échancrées												

Zone d'élude

Habitat de chasse.

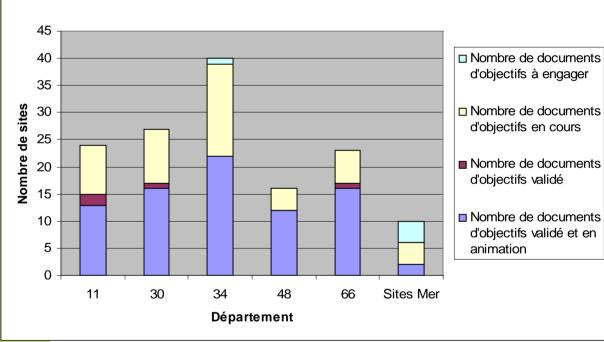
défaccible

moyémemént lavorable
lavorable
trés tavorable



# Où sommes nous dans la mise en œuvre du réseau N2000 en Languedoc-Roussillon ?

# Avancement des sites Natura 2000 coordonnées par les préfets de département au 1er janvier 2012



- 88 docobs validés
- 47 en cours
- 5 restant à élaborer dont 4 en milieu marin





# **Natura 2000:**

- l'état de conservation des habitats et espèces
  - enjeux de conservation



# La nécessité d'agir : évaluer l'état de conservation des habitats et espèces

# Un engagement communautaire : (art.17 de la DHFF)

- Une évaluation globale, par région biogéographique tous les 6 ans
- Sur l'ensemble du territoire (dans et hors réseau Natura 2000)
- Pour la France, 423 espèces et habitats naturels de la directive ont été évalués (les oiseaux ne sont pas concernés)

# Un enjeu important :

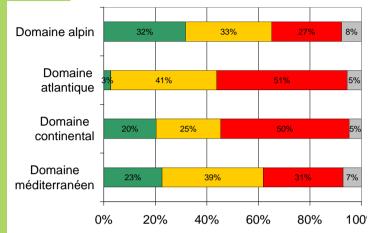
 Priorités de conservation, intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles, responsabilité environnementale

### En 2007 : un état des lieux

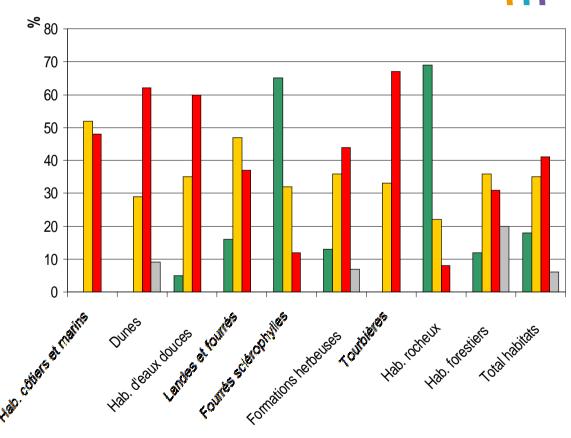
- En l'état actuel de la connaissance (pas de nouvelles études de terrain)
- Une base de comparaison pour les évaluations futures
- Possibilité de classer «Inconnu» (manque de connaissances)



# Les résultats de cette évaluation pour les habitats naturels et semi-naturels



On classe chaque paramètre dans une des 4 catégories possibles : favorable, inadéquat, mauvais, inconnu





# La hiérarchisation des enjeux de conservation en Languedoc-Roussillon (méthode élaborée par le CSRPN en 2008)

# **Objectifs:**

- Permettre une hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire au niveau régional
- déterminer des priorités d'actions à mener dans une région qui est concernée sur 33 % de son territoire par des sites Natura 2000
- mieux cibler les enjeux dans le cadre de projets ayant une incidence sur les habitats et espèces d'IC



En terme d'évaluation des incidences, la région Languedoc-Roussillon a une forte responsabilité pour certains habitats et espèces :









# Les oiseaux :

un enjeu majeur en Languedoc-Roussillon



# Pour certaines espèces, la région a une responsabilité particulière :

- Le Cochevis de Thékla et la Pie-grièche à poitrine rose ne sont présents que dans le pourtour méditerranéen ou en LR
- pour 6 espèces, la région abrite plus de 25% de l'effectif français (Alouette calendrelle, Traquet oreillard, Aigle de Bonelli...)







# prioritaire

LANGUEDOC ROUSSILLON





plan national d'action :





1.

2. http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/

Rubrique Natura 2000 ou « données à télécharger »

http://www.natura2000.fr/

